

Ne pas céder nos atouts à la légère

15.02.2013

D'un coup d'oeil

La situation économique générale ne donne guère matière à réjouissance. Nous sommes soulagés de constater que, malgré des conditions défavorables, la Suisse réalise des performances supérieures à la moyenne. Grâce à des conditions-cadre favorables pour les entreprises suisses et étrangères et à une politique économique clairvoyante, la Suisse a pu se doter d'avantages concurrentiels décisifs. Cependant, depuis quelque temps, notre pays cède à la légère et petit à petit cette précieuse avance.

Les exemples sont légions : nos assurances sociales sont financées à crédit aux dépens des générations à venir ; nulle trace de durabilité. Des surréglementations et des réglementations inopportunes pénalisent des branches entières, parfois de manière substantielle : qu'est devenu le principe de la proportionnalité ? Des restrictions massives de la liberté d'entreprise menacent la sécurité juridique, un pilier central du modèle auquel la Suisse doit son succès, ce qui aura des conséquences importantes pour les investisseurs et les entreprises suisses et étrangères. Enfin, dans la stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral accepte des impondérables énormes, quitte à risquer ainsi la sécurité de l'approvisionnement et la compétitivité de notre pays.

À l'heure actuelle, nous risquons l'excès de confiance en allant patiner sans réaliser que la glace est fine et cassante. Ne cédon pas sottement les avantages concurrentiels de la Suisse ! Notre succès et notre prospérité reposent depuis toujours sur un régime économique libéral et ouvert, une sécurité juridique élevée et la stabilité politique. Il convient de s'en souvenir et de défendre nos atouts. C'est dans notre intérêt, et aussi dans celui des générations à venir.